

Que faire en cas d'intoxication ?



Votre enfant a été exposé à un produit potentiellement toxique.

- Si l'enfant est inconscient et ne respire pas, **appelez le 15**.
- Si votre enfant respire, est conscient, appelez le centre antipoison :
Centre antipoison Angers - 02 41 48 21 21 (pour la région Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire)



Les bons gestes



Ne pas faire

En cas d'ingestion

Rincer et/ou nettoyer la bouche de l'enfant avec un tissu humide ou par gargarisme

Ne pas faire vomir
Ne pas donner à boire et/ou à manger

En cas de projection oculaire

Rincer les yeux à l'eau tiède à l'aide d'une bouteille d'eau doucement pendant 15 min

En cas d'exposition cutanée

Enlever les vêtements
Rincer l'enfant sous la douche pendant 15 min

N'appliquez rien sur la peau sans un avis médical

En cas d'inhalation d'un produit toxique ou présumé toxique

Évacuez la zone exposée avec votre enfant

Pour que le centre antipoison vous apporte l'aide nécessaire, vous aurez à fournir les renseignements suivants :

- Le **maximum d'informations relatives au produit** ingéré, projeté sur la peau ou dans les yeux (si possible, ayez le contenant avec vous pour lire la marque ou toute autre information que nous vous demanderons) ;
- Le numéro de téléphone et l'adresse où se trouve la victime ;
- L'état de la victime ;
- Précisez les circonstances et l'heure d'exposition ;
- L'âge, le poids, les antécédents médicaux de la victime ainsi que ses éventuels traitements ;
- Les premiers soins que vous lui avez dispensés.

Dans tous les cas, prenez conseil auprès des centres antipoison car même en l'absence de symptômes immédiats une surveillance particulière pourrait vous être préconisée ou au contraire vous rassurer et éviter une consultation aux urgences.

